

Jeudi 2 octobre 2008

Communiqué du Conseil du STIF du 2 octobre 2008

Réuni sous la présidence de Jean-Paul Huchon, le Conseil du STIF a voté plusieurs mesures qui illustrent son implication dans tous les domaines du transport public pour améliorer la vie quotidienne des voyageurs de l'Ile-de-France.

Une tarification plus moderne. Poursuivant son programme de modernisation des titres de transport, le STIF a décidé de généraliser le passe Navigo aux forfaits hebdomadaires et mensuels dits Orange. A partir de février 2009, le coupon magnétique disparaîtra au profit de la télébillettique.

... et plus juste. Le Conseil du STIF a décidé l'extension de la gratuité aux titulaires de l'Allocation Solidarité Spécifique et de l'allocation Parents Isolés. *(Lire le communiqué détaillé).*

1^{ère} étape vers un contrat entre le STIF et RFF. Le STIF et RFF ont lancé en partenariat au cours de l'année 2007 un audit sur l'état du réseau ferré en Ile-de-France dont les résultats ont permis de tirer les enseignements nécessaires pour optimiser les politiques d'entretien et de renouvellement des infrastructures. *(Lire le communiqué détaillé).*

194 M€ pour la rénovation des rames du RER C et du RER D

Dans le cadre du protocole IMPAQT élaboré avec la SNCF et RFF pour améliorer la qualité de service des trains du quotidien en Ile-de-France, le Conseil a voté une convention de financement pour la rénovation des rames à deux niveaux circulant principalement sur les lignes C et D du RER.

L'objectif d'IMPAQT est d'amplifier les efforts déjà engagés et programmés notamment dans le cadre du Contrat signé entre le STIF et la SNCF. Il prévoit que d'ici 2016 la totalité du parc de matériel roulant sera entièrement neuf ou rénové. La convention votée ce jour est la première illustration concrète d'IMPAQT. Elle concerne trois séries d'automotrices à deux niveaux dont la rénovation s'achèvera en 2016. Le financement de cette rénovation est assuré par le STIF à hauteur de 50%.

Davantage de métros pour la ligne 5 « Bobigny-Pablo Picasso – Place d'Italie ». C'est la huitième ligne de métro à bénéficier d'un renfort d'offre qui se traduira par le passage de 78 rames supplémentaires par jour. *(Lire le communiqué détaillé).*

Des bus neufs pour desservir la Grande Couronne...

Poursuivant sa politique de soutien et d'amélioration de la qualité des réseaux de transport de la Grande Couronne, le Conseil du STIF a voté une subvention d'un montant de 24M€ correspondant à l'achat de 276 bus qui se répartiront sur 74 lignes desservies par des entreprises privées réunies au sein d'Optile.

... et une information voyageurs plus efficace. Bénéficier d'une information à bord des bus ainsi qu'aux points d'arrêts, être informé en temps réel en cas de situation perturbée.... tel est l'enjeu du système d'information qui sera déployé dans les bus du réseau STRAV dans les départements du Val de Marne et de l'Essone. *(Lire le communiqué détaillé).*

Des parcs relais plus attractifs. Favoriser l'intermodalité en facilitant l'usage conjugué de la voiture et du train est un rôle important que joue le Parc Relais. Le Conseil du STIF a voté la création d'un label pour rendre les Parcs Relais plus attractifs et lance une expérimentation permettant aux abonnés d'utiliser leur passe Navigo comme carte d'accès au Parc Relais. *(Lire le communiqué détaillé).*

Modernisation et restructuration de 2 pôles majeurs de l'Ile-de-France

Le Conseil du STIF a fait avancer deux grands projets franciliens.

Les Halles - le STIF a engagé une réflexion sur l'articulation du projet de rénovation des Halles par la Ville de Paris avec l'amélioration des transports. Les Halles représentent le Pôle d'échange le plus important de l'Ile-de-France avec le transit de 750 000 voyageurs par jour autour de 5 lignes de métro et 3 de RER. Le STIF, la Région Ile-de-France et la Ville de Paris ont décidé de lancer les études nécessaires pour la rénovation de la salle d'échanges RER de Châtelet-Les-Halles et la création de nouveaux accès pour améliorer l'accessibilité des espaces souterrains. Le montant des études s'élève à 963 000€HT. Les résultats des études sont attendus pour mi 2009.

Nanterre Université - le Conseil du STIF a voté un Avant Projet Modificatif concernant le futur bâtiment voyageur du Pôle multimodal Nanterre Université et arrêté son financement. Il s'agit d'assurer à cet ouvrage une meilleure insertion urbaine ainsi qu'une vraie cohérence architecturale et fonctionnelle avec les édifices voisins prévus dans ce secteur. La restructuration de ce pôle, inscrite au contrat de projet Etat-Région, est estimée dans sa globalité à 122M€.